



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 9 juin 2023

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de juin à 18h00, le Conseil Municipal « Le Controis-en-Sologne » s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, sous la Présidence de Monsieur Antoine LELARGE, Maire du Controis-en-Sologne.

- En exercice : 33
- Présents : 28
- Votants : 33

Date de convocation : 2 juin 2023

Présents : LELARGE Antoine, MARTELLIERE Eric, BARDOUX Delphine, MOREAU Dany, AUDIANE Séverine, CHASSET Michel, POUILLAIN Anne-Laure, BESNÉ Christophe, BRAULT Jean-Luc, COLLIN Guillaume, CORNEVIN Bernard (arrivé à 18h03), DELAILLE Céline, DELORD Martine, DROUHIN Jean-Yves, HUC Béatrice, LEBERT Eric, LEDDET Jean-Luc, LEGOUY Quentin, LÉONARD Magali, MICHOT Karine, MORIN Isabelle, POITEVIN Joël, QUENIOUX Michel, REUILLON Marc, RUDAULT Patrice, TETOT Pascale, TURGIS Isabelle, TRONSON Estelle.

Absents excusés : BARON Hervé (pouvoir à LÉONARD Magali), BAUMER Thierry (pouvoir à LEDDET Jean-Luc), GUIGNÉ Magaly (pouvoir à BARDOUX Delphine), LE PABIC Christiane (pouvoir à DELORD Martine), PÉAN-NORQUET (pouvoir à COLLIN Guillaume)

Monsieur Eric MARTELLIERE est désigné secrétaire de séance.

DB n°2023-0601 : DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2023

Le Conseil municipal, convoqué le 2 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, le vendredi 9 juin 2023 à 18 heures, sous la présidence de Antoine LELARGE, Maire de la commune de Le Controis en Sologne.

Présents : 28

Absents excusés : 5

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
2 juin 2023	2 juin 2023	33	28	5	5

Monsieur le Maire a constaté avant l'ouverture du scrutin que les listes de candidats, annexées au procès-verbal, avaient été déposées. Les listes sont les suivantes :

- Ensemble pour le Loir et Cher
- Agir ensemble autrement

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare le vendredi 9 juin 2023 à 18h00 l'ouverture du scrutin pour la désignation des délégués (au nombre de 27) et de leurs suppléants (au nombre de 8).

Résultat des votes du 1^{er} tour pour la désignation des délégués :

Nombre total de bulletins :	Nombre de bulletins blancs :	Nombre de bulletins nuls :	Nombre de suffrages exprimés :
33	0	0	33

- Ensemble pour le Loir et Cher : 29 voix
- Agir ensemble autrement : 4 voix

Monsieur LELARGE Antoine est élu délégué avec 29 voix
Madame BARDOUX Delphine est élue déléguée avec 29 voix

Monsieur BRAULT Jean-Luc est élu délégué avec 29 voix
Madame AUDIANE Severine est élue déléguée avec 29 voix
Monsieur MARTELLIERE Eric est élu délégué avec 29 voix
Madame LE PABIC Christiane est élue déléguée avec 29 voix
Monsieur MOREAU Dany est élu délégué avec 29 voix
Madame POUILLAIN Anne-Laure est élue déléguée avec 29 voix
Monsieur BAUMER Thierry est élu délégué avec 29 voix
Madame DELORD Martine est élue déléguée avec 29 voix
Monsieur BESNE Christophe est élu délégué avec 29 voix
Madame HUC Béatrice est élue déléguée avec 29 voix
Monsieur CHASSET Michel est élu délégué avec 29 voix
Madame MORIN Isabelle est élue déléguée avec 29 voix
Monsieur COLLIN Guillaume est élu délégué avec 29 voix
Madame TETOT Pascale est élue déléguée avec 29 voix
Monsieur RUDAULT Patrice est élu délégué avec 29 voix
Madame TURGIS Isabelle est élue déléguée avec 29 voix
Monsieur LEBERT Eric est élu délégué avec 29 voix
Madame GUIGNE Magaly est élue déléguée avec 29 voix
Monsieur LEDDET Jean-Luc est élu délégué avec 29 voix
Madame MICHOT Karine est élue déléguée avec 29 voix
Monsieur LEGOUY Quentin est élu délégué avec 29 voix
Madame DELAILLE Céline est élue déléguée avec 29 voix
Monsieur DROUHIN Jean-Yves est élu suppléant avec 29 voix
Madame GILLARD Jacqueline est élue suppléante avec 29 voix
Monsieur POITEVIN Joël est élu suppléant avec 29 voix
Madame RECALT Marie-Thérèse est élue suppléante avec 29 voix
Monsieur MOREAU Michel est élu suppléant avec 29 voix
Madame LAFONTAINE Odile est élue suppléante avec 29 voix
Monsieur REUILLON Marc est élu suppléant avec 29 voix
Monsieur BARON Hervé est élu délégué avec 4 voix
Madame TRONSON Estelle est élue déléguée avec 4 voix
Monsieur QUENIOUX Michel est élu délégué avec 4 voix
Madame LEONARD Magali est élue suppléante avec 4 voix

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif d'Orléans.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
À Contres, le 12 juin 2023

Publié ou notifié, le 13.06.2023
Reçu en Préfecture, le 13.06.2023
Je certifie le caractère exécutoire de ce document.
L'ordonnateur,



Le Maire,
Antoine LELARGE

